



## CAHIER DES CHARGES

**LIFE08NAT/FR/000473**

Intitulé de l'action : réalisation d'un site Internet.

Ref. Action : D6-2010

Maître d'ouvrage :

Mars 2010

### Les programmes LIFE

Lancé en 1992, LIFE ("L'Instrument Financier pour l'Environnement") est l'un des fers de lance de la **politique environnementale communautaire. LIFE+ cofinance ainsi des actions en faveur de l'environnement dans l'Union européenne** et dans certains pays tiers. Au service du développement durable, LIFE vise à contribuer à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à la mise à jour de la politique et de la législation communautaires dans le domaine de l'environnement, ainsi qu'à l'intégration de l'environnement dans les autres politiques de l'Union européenne. Son objectif est aussi d'explorer de nouvelles solutions aux problèmes environnementaux de dimension communautaire.

LIFE se présente sous trois volets parmi lesquels le **LIFE-Nature dont l'objectif spécifique est de contribuer à la mise en oeuvre des réglementations communautaires sur la protection de la Nature : Directives "Oiseaux" (79/409/CEE) et "Habitats" (92/43/CEE)**, et notamment à la **constitution du réseau européen d'espaces protégés "Natura 2000"** visant la gestion et la conservation *in situ* des espèces faunistiques et floristiques et des habitats les plus remarquables de l'Union.

## **Présentation du projet dans son ensemble**

### **Objectifs**

Les chauves-souris, indicateurs de la fonctionnalité et de la qualité environnementale, sont particulièrement menacées en Europe : le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum* = *Rf*) et le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus* = *Me*) suivent la même trace.

Avec un total de 750 femelles, la population reproductrice du Grand rhinolophe en Camargue (24% de la population reproductrice méditerranéenne française), joue un rôle crucial dans le maintien de l'espèce dans le sud de la France. Beaucoup de ces colonies sont localisées sur les sites étudiés (550 individus sur les 650 connus dans le secteur). De plus, cette espèce est particulièrement sensible à l'altération de son habitat, ainsi qu'à une forte mortalité routière. C'est pourquoi, le Grand rhinolophe a été choisi comme l'espèce « porte drapeau » de ce programme, qui vise à renforcer, améliorer et suivre l'état de cette population en Camargue.

Beaucoup de gîtes utilisés par le Grand rhinolophe le sont également par le Murin à oreilles échancrées : Ces deux espèces ont des exigences écologiques proches et chaque action menée sur l'une de ces espèces influera sur l'autre. C'est pourquoi elle constitue la deuxième espèce étudiée dans ce programme. Des colonies reproductrices du Murin à oreilles échancrées (550 individus) sont localisées dans la zone d'étude.

Les actions proposées dans ce programme sont centrées autour de la Camargue géomorphologique et de deux zones naturelles périphériques de moyenne montagne, l'ensemble s'étendant sur 8 sites Natura 2000. Les actions concernant les populations reproductrices auront lieu sur 5 sites, tandis que celles concernant les chauves-souris qui hibernent se dérouleront sur deux sites Natura 2000 indépendants : les gorges du Gardon et le massif des Alpilles.

### **Actions et moyens prévus**

Au cours du programme, cinq grands axes d'actions seront engagés :

\_ des **actions de lutte contre la perte ou l'altération de gîtes utilisés lors de la reproduction ou de l'hibernation** : Mesures conservatrices sur 5 gîtes occupés pour maintenir et renforcer la présence d'une colonie de reproduction, protection physique (portes, grilles) et/ou réglementaire (conventions, arrêtés... pour 8 gîtes,)

\_ des **actions de lutte contre la perte ou l'altération d'habitats naturels** : création de 20 Km au minimum d'un réseau de haies et proposition de redistribuer aux chauves-souris des espaces naturels, argumentation pour l'extension d'un site Natura 2000, proposition de gestion de gîtes localisés grâce à des sessions de télémétrie.

\_ des **actions de lutte contre la diminution des ressources alimentaires et de mise en œuvre de pratiques pastorales favorables** : Mise en œuvre et évaluation de pratiques pastorales favorables aux chauves-souris par 6 propriétaires bovins, soit environ sur 600 bovins de Camargue. Rédaction d'un cahier des charges relatif aux pratiques pastorales favorables aux chauves-souris pour les gestionnaires d'espaces naturels.

\_ des **actions de lutte contre la mortalité routière** : Elaboration et évaluation d'un dispositif expérimental de franchissement routier dans les portions dangereuses, identification des points noirs et mise en place d'un dispositif de franchissement routier.

\_ des **actions de sensibilisation du public** : Améliorer les connaissances sur les conditions de vie des deux espèces, améliorer les connaissances sur les ressources alimentaires, prospection de nouveaux gîtes, création d'outils de communication, édition de guides techniques.

### **Résultats attendus**

Les principaux objectifs de ce programme sont de protéger, améliorer les connaissances, et mettre en œuvre des pratiques favorables à ces deux espèces. Avec ce panel d'actions, nous visons un maintien, voire une augmentation de la population, notamment reproductrice, du Grand rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées. En plus de préserver ces espèces en déclin, le programme, par ses actions d'amélioration de l'habitat, favorisera une recolonisation naturelle du milieu par les chauves-souris.

Nous espérons bénéficier à la fin du programme d'un **recueil d'expériences pouvant être utilisé localement ou sur d'autres sites du réseau européen Natura 2000**. La réalisation d'un programme de cette ampleur permettra également de mieux sensibiliser les acteurs locaux et le grand public que ne l'auraient fait quelques actions isolées. Il sera un important vecteur à la prise de conscience collective de la fragilité et du rôle écologique majeur de ces espèces.

### **Financement**

Commission Européenne (50%), Ministère en charge de l'Environnement (DREAL PACA et DREAL LR), Conseils régionaux de PACA et du LR, Conseil général du Gard et les huit partenaires impliqués (Parc naturel régional de Camargue, Groupe Chiroptères Provence, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Conservatoire du Littoral, Syndicat mixte de la Camargue Gardoise, Syndicat mixte des Gorges du Gardons, Association des Amis des Marais du Vigueirat, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement Méditerranée).

## 1. Objectifs de l'action

La réalisation d'un site Internet s'inscrit dans le cadre du programme européen LIFE+ « CHIROMED » ci-dessus évoqué.

L'objet de site Internet est d'informer différents publics, notamment étranger, sur le programme LIFE, le réseau Natura 2000, sur les actions et les espèces concernées. En effet, il est indispensable de communiquer le plus largement possible sur ces deux espèces et d'offrir un accès par téléchargement gratuit à une documentation variée sur la thématique (documents de communications, rapports techniques...).

## 2. Méthodes et moyens

### **2.1. Conditions d'intervention**

Le titulaire doit effectuer sa prestation selon les indications données par les responsables de la cellule LIFE du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Camargue. Il est donc indispensable de prévoir les moyens et les personnes compétentes en nombre et qualité suffisants pour assurer ses prestations.

### **2.2. Rôles**

Le rôle du Parc naturel régional de Camargue :

- Il validera les phases de choix (graphisme, ergonomie, fonctionnalités, contenus),
- Il sera le garant du respect du cahier des charges,
- Il veillera au respect des délais,
- Il s'engage à fournir le contenu de base (plaquettes, logos, images, photos) nécessaires au bon déroulement du projet.

Rôle du (ou des) prestataire(s) :

- Il sera force de propositions dans les choix techniques,
- Il proposera un planning de réalisation,
- Il devra concevoir et réaliser le site Internet,
- Il s'engage à respecter les délais de création du site.

### **2.3. Objectifs du site Internet**

Le site Internet du programme LIFE + CHIROMED aura pour objectif de répondre à différents besoins :

Objectifs de communication :

- Communiquer le plus largement possible sur le programme, les actions menées, les espèces concernées,
- Améliorer les connaissances des différents publics visés, notamment en permettant le téléchargement des documents produits dans le cadre du programme.

### Objectifs de contenus :

- Guider et orienter les professionnels : accès aux documents techniques réalisés, aux guides de bonnes pratiques,
- Sensibiliser sur les deux espèces concernées du programme, ainsi que sur les sites Natura 2000 concernés,
- Guider et orienter les personnes en quête d'information : accès aux documents, renseignements, actualités.

### Objectifs fonctionnels :

- La navigation dans le site doit être simple, l'accès à l'information rapide et aisé,
- Le référencement doit être efficace et permettre au plus grand nombre d'accéder au site Internet,
- Le Parc naturel régional de Camargue doit être autonome dans l'administration du site Internet, sa mise à jour doit pouvoir se faire facilement par des personnes non initiées.

## **2.4. Contenus**

Le Parc naturel régional de Camargue s'engage à fournir l'ensemble des documents existants concernant le programme LIFE + CHIROMED. Concernant les images, le Parc apportera sa propre base mais il comptera sur le prestataire pour illustrer le site. Dans la mesure du possible, toutes les données seront traitées sous format informatique.

Les fichiers informatiques devront être disponibles sous les extensions suivantes : doc, xls, ppt, pdf, rar, txt, cvs, mdb, etc.

Les images pourront être fournies sous les formats suivants : jpg, gif, png, tif, bmp, psd, eps, etc.

- Nombre de bases de données estimées opérationnelles à développer pour ce site :
- Certaines pages pourront contenir des vidéos au format : avi, flv, wmv.
- Certaines pages pourront contenir des audios au format : real, mpg2, mp3.

La page d'accueil sera conçue comme une page de type portail permettant un accès direct aux différentes rubriques :

## **2.5. Arborescence**

Ce site Internet privilégiera la simplicité et l'accès rapide aux informations. 7 grandes entrées de site permettront cet accès comme décrit dans l'arborescence indicative suivante :

- Accueil
- Documents techniques
  - Actions menées
  - rapports d'activités
- Outils de communication
  - Expositions
  - Sentier pédagogique
  - Panneaux d'informations
  - Film
- Qu'est ce qu'un programme LIFE

(une ou deux pages explicatives)

- Le programme LIFE + CHIROMED
  - Présentation du programme
  - Site Natura 2000 concernés (cartographie)
  - Espèces
  - Actions menées
  - Partenaires

- Actualités

(1 page explicative + 1 bandeau déroulant sur la page d'accueil)

- Le coin enfant

(à étudier pour les jeux à mettre)

#### Modules spécifiques :

- Actualités (bandeau déroulant)
- Moteur de recherche interne
- Accès/plan du site

Toutefois ce document n'est pas exhaustif. Il peut encore évoluer en contenu.

### 3. Prestations attendues

#### **3.1 Charte graphique et développement du site**

La charte graphique générale est actuellement en cours d'élaboration. Tous les éléments visuels seront fournis ultérieurement au candidat retenu.

Des pictogrammes pour illustrer des actions, documents, rubriques etc... devront être réalisés par le prestataire en adéquation avec la charte générale du site.

La présentation des textes devra être en harmonie avec le graphisme général du site afin de ne pas déstabiliser l'internaute lors de sa navigation.

L'ergonomie devra être étudiée pour qu'il y ait cohérence dans la navigation du site. Le prestataire apportera tout son savoir-faire et sa connaissance pour faciliter le déplacement à l'intérieur du site.

Les récupérations de contenus pourront se faire par mail, serveur ftp ou vers toute autre solution à la convenance du prestataire. Il sera demandé au prestataire de créer des éléments graphiques (fonds de page, boutons, icônes, ...) pour améliorer la lisibilité de l'information.

Dans un souci de démarche qualité, l'amélioration sera au cœur de ce projet. Il sera nécessaire d'obtenir un système de navigation évolutif (de façon à permettre l'ajout de nouvelles rubriques en fonction de la montée en puissance de l'usage du site) et de permettre un accès à l'information immédiat et assisté (moteur de recherche).

Il sera également nécessaire d'être capable de faire évoluer le choix technique de la solution choisie sans une refonte de l'application (permettre l'ajout de nouvelles fonctionnalités) et de mettre à disposition des outils simples et conviviaux pour la mise à jour de l'information par le Parc naturel régional de Camargue.

Le site Internet doit être structuré de manière à être évolutif et modulable.

Le résultat graphique devra être le même sous les navigateurs suivants :

- . • IE8, IE7, IE6
- . • Firefox
- . • Opéra

### **3.2 Fonctionnalités particulières**

Outre les fonctions de base inhérentes à tout site Internet (création de pages de contenus, insertion d'images dans le texte, téléchargement de fichiers, etc.), certaines fonctionnalités particulières pourront être présentes sur le site :

a) un moteur de recherche interne au site

Celui-ci devra organiser les réponses selon la pertinence de la demande. Il s'appuiera sur les techniques de recherche dites en « Full text » sur toute l'information présente sur le site (pages dynamiques, images et contenus de documents).

b) Les agrégateurs de flux RSS et abonnement à des newsletters

Afin de rester en contact avec nos clients, le site proposera les technologies d'abonnement à l'information et nouveautés sous la forme d'agrégateur de flux RSS, et de newsletters. L'administration des newsletters devra être simple et intuitive : un seul modèle sera suffisant.

c) Une traduction partielle ou intégrale du site en Anglais

### **3.3 Maquette du site**

Une fois le candidat sélectionné, une maquette du site sera réalisée. Le but de la maquette est de vérifier que le site est conforme aux objectifs. Elle permet également de valider la navigation sur le site. Elle doit être réalisée avec des liens statiques en html pour simuler l'affichage de tous les types de documents.

### **3.4 Dépôt du nom de domaine et adresse mail**

Actuellement aucun nom de domaine n'est attribué. Il conviendra au prestataire d'inclure dans son devis le dépôt du nom de domaine. Le choix du nom de domaine de ce site internet sera fait par le Parc naturel régional de Camargue.

### **3.5 Hébergement**

Actuellement aucun hébergeur n'est pressenti. Le choix de l'hébergement se fera en concertation avec le prestataire retenu, et sera fait par le Parc naturel régional de Camargue.

Un accès privilégié sera alors réservé au prestataire retenu afin qu'il puisse installer le nouveau site sur le serveur.

### **3.6 Référencement**

Le prestataire devra être capable de s'adapter à tout type de système de navigation. Le but est de produire des menus ergonomiques qui utilisent du code html cohérent du point de vue de la sémantique et accessibles même lorsque le javascript et les feuilles de style sont désactivés.

De plus, il s'engage à ce que le site internet généré avec son système soit compatible avec les principaux navigateurs (IE 6,7,8, FF et Safari)

Afin que le site soit parfaitement référencé sur les principaux moteurs de recherche du web, il sera nécessaire de définir une stratégie de référencement. Aussi, les pages du site devront être référencées individuellement. Chaque page sera bâtie pour optimiser et faciliter son référencement sur le web.

Le prestataire précisera sa stratégie en matière de référencement et réalisera le référencement du site sur les principaux moteurs et annuaires de la toile.

De plus, il fournira une prestation de suivi de référencement, en indiquant la durée, la fréquence des rapports de positionnement et la réinscription dans les moteurs et annuaires lorsque cela est nécessaire.

### **3.7 Mises à jour**

La maintenance et la gestion de contenus de site doivent être réalisées de manière autonome par les personnes du service.

De plus, il est primordial qu'une gestion des droits d'accès et de modification des pages par profil soit intégrée dans la partie administrative du site.

### **3.8 Maintenance**

Le prestataire proposera sa solution de maintenance, tant sur les différents problèmes qui peuvent survenir au cours de la durée de vie du site qu'en matière de développement de nouveaux outils non prévus dans le cahier des charges initial.

Il devra préciser, à titre indicatif, le taux horaire et les délais d'intervention pour chaque prestation. Cette maintenance pourra éventuellement faire l'objet d'un contrat après la fin de garantie du projet.

### **3.9 Duplication du site pour la version anglaise**

Le Parc de Camargue souhaite proposer son site en traduction anglaise. Par conséquent, le prestataire devra fournir un devis en option pour une traduction de la page d'accueil et de la page du plan d'accès au site, et un devis en option pour la traduction de l'intégralité du site.

## **4. Livrables attendus à la fin de la mission**

Les pièces à livrer par le prestataire Internet pendant et après la réalisation du site Internet sont :

- Arborescence détaillée du site,
- Fichiers informatiques source (pages HTML, graphismes, bases de données, programmes...)
- Documents décrivant le site, son fonctionnement,
- Version du code HTML utilisé
- Version des navigateurs compatibles,
- Preuves de déclaration (copies d'écrans des déclarations annuaires et moteurs),
- Codes sources du site,
- Identifiant et mot de passe pour accéder à l'administration du site.

Tous ces livrables seront à transmettre au Parc naturel régional de Camargue sur un support de type CD-ROM ou DVD-ROM.

## 5. Propriétés et droits

Le contrat pour le développement du site Internet définira les conditions techniques dans lesquelles le prestataire conçoit, réalise et cède les droits sur les codes sources du site.

La spécificité de certaines fonctionnalités dans le développement du site sera par conséquent, soumise à l'application du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles.

## 6. Vérifications de la qualité – Résiliation du marché

Le Parc naturel régional de Camargue se réserve le droit de résilier le marché dans le cas où :

- la qualité de la prestation ne serait pas satisfaisante
- le titulaire ne respecterait pas les critères d'intervention définis à l'article 2 du présent cahier des charges.

## 7. Prix

### **7.1. Contenu des prix**

Les prix sont réputés comprendre toutes les sujétions et prestations décrites dans le présent cahier des charges, les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Le titulaire certifie que les prix stipulés au présent marché n'excèdent pas ceux de son barème pratiqué à l'égard de l'ensemble de sa clientèle à la date de la signature par lui-même du marché et que ce barème a été établi conformément aux textes légaux et réglementaires concernant ses prestations, ainsi qu'aux accords qu'il a pu passer avec l'autorité compétente. Il s'engage à fournir au pouvoir adjudicateur (l'acheteur public), à sa demande, toutes justifications permettant de vérifier cette conformité.

Le titulaire devra établir un devis comprenant :

- une tranche ferme pour la réalisation du site Internet,
- en option la traduction du site en anglais (article 3.9.)
- en option la réalisation des fonctionnalités particulières (article 3.2)
- en option un hébergement du site Internet (article 3.5)

### **7.2. Mode de détermination des prix**

Les prix sont fermes et définitifs. Ils sont établis aux conditions économiques en vigueur à la date de remise des offres.

Le taux réel de TVA sera celui en vigueur à la date limite de réception des offres et sera précisé sur l'acte d'engagement, ainsi que le taux des taxes parafiscales s'il y a lieu.

## 8. Acomptes

Le présent marché ne fera pas l'objet d'acomptes. Les paiements seront effectués à l'issue de la réception du site Internet.

## 9. Délais de la prestation

La réalisation du site Internet du programme LIFE + CHIROMED devra être terminée pour le 30 juin 2010 au plus tard.



## 10. Candidatures

### Contenu des candidatures

L'enveloppe contiendra :

- une notice comprenant la présentation de la société, des références et exemples graphiques,
- une note sur le déroulement de la prestation,
- une notice technique précisant :
  - \* Un principe d'arborescence et son application à un modèle de page d'accueil et de page type (sous forme d'un schéma de placement des rubriques),
  - \* La solution technique préconisée pour mener le projet,
  - \* Le planning de réalisation avec engagement sur les dates,
  - \* La composition de l'équipe mise à disposition pour cette prestation.
- Maintenance : taux horaire et délais d'intervention
- Modalité et durée de la garantie

### Les offres devront comporter :

- **la référence au programme LIFE + CHIROMED : LIFE08NAT/F/000473, et celle de l'action concernée, D6-2010**
- la proposition d'un budget total et détaillé – chaque poste de dépense et chaque élément optionnel devront clairement apparaître sur le devis.

### L'analyse de ce marché se fera selon les critères principaux suivants :

- Le prix (40%), *Calcul note prix : Candidature la moins chère / candidature analysée x 40%*,
- Le planning (5%), *cohérence du planning de développement = 5 pts*,
- La solution technique envisagée (35%)
- Compétences de l'équipe (5%)
- Conduite du projet (15%) : méthodologie et accompagnement du projet

### Dépôt des candidatures

Les candidatures devront parvenir, par courrier, au maître d'ouvrage au plus tard **le 12 avril 2010 à 17h, par voie postale ou électronique ;**

Les offres sont à adresser à :

**Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Camargue  
Programme LIFE + CHIROMED– Action D6-2010 I  
Mas du pont de Rousty  
13200 ARLES**

**Ou à l'adresse électronique : [c.vissant@parc-camargue.fr](mailto:c.vissant@parc-camargue.fr)**

Si besoin, les candidats peuvent obtenir des renseignements auprès de la chargée de mission concernée, Caroline Vissant, de préférence par courriel.